



Action sociale

TRANSPORT

Le Centre Communal d'Action Sociale propose aux personnes âgées ou en situation de handicap, domiciliées à Couëron, une offre de services visant à favoriser le maintien des liens avec l'extérieur.

Lors de ces transports, les professionnels du C.C.A.S s'inscrivent dans une démarche d'écoute et d'échanges.

Centre Communal d'Action Sociale de Couëron

9 place Charles-de-Gaulle

02 40 38 51 35 - contact@mairie-coueron.fr - www.ville-coueron.fr

Un service de transport

Du lundi au vendredi, deux agents sont à la disposition des usagers pour les véhiculer lors de déplacements divers sur la commune : courses, marché, consultations médicales, rendez-vous chez un coiffeur, banque, clubs, promenades, médiathèque, visites chez des amis...

Des sacs sont fournis, pour les courses, afin de faciliter la manutention et le stockage dans le véhicule.

Condition d'accès :

Être domicilié sur Couëron, être âgé de + de 60 ans, retraité ou en situation de handicap, être autonome dans ses déplacements.

Des tarifs selon les ressources

Un dossier est à constituer auprès du service de l'action auprès des Personnes Âgées et des Personnes Handicapées.

Le coût de la prestation est calculé en fonction du dernier avis d'imposition.

- Coût d'un transport (au 01/01/2026) : **de 4,84 € à 8,01 €**
- Dégressivité appliquée si plus de 4 transports réalisés dans le mois



Contact

Service action auprès des personnes âgées et des personnes handicapées du CCAS

Bureaux : Centre socioculturel Pierre-Legendre
7 Bd François Blancho - 44220 Couëron

02 40 38 51 36

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Fermé le jeudi après-midi.